**La lèpre : l’innovation pour lutter contre une maladie ancienne**

*Près de 150 000 contacts de patients de la lèpre participeront à un essai clinique qui évalue différentes approches de traitement préventif*

**Alors que la lèpre est souvent considérée comme une maladie du passé, cette infection bactérienne continue de faire des ravages dans de nombreux pays. Les partenaires à un nouvel essai clinique, dirigé par l'Institut de médecine tropicale d'Anvers, Belgique (IMT) et financé par le partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques (EDCTP), aborderont cette maladie à travers différentes méthodes de traitement préventif pour essayer de l’enrayer aux Comores et à Madagascar, deux des pays les plus touchés.**

« Malgré des efforts de contrôle soutenus, les Comores et Madagascar continuent de faire face à de nombreux cas de lèpre. Nous voulons savoir quelle approche de traitement préventif est la plus efficace pour mettre fin à cette maladie débilitante », déclare le **professeur Bouke de Jong** de l'IMT, qui dirige cette étude. [Les Comores enregistrent l'un des taux de prévalence les plus élevés au monde](http://apps.who.int/neglected_diseases/ntddata/leprosy/leprosy.html), avec 3,3 cas enregistrés pour 10 000 habitants. Pour Madagascar, ce chiffre est de 0,84. Les résultats de l'étude seront également utiles pour les 150 pays touchés par la lèpre.

Dans le cadre du projet PEOPLE (Prophylaxie post-Exposition (PPE) pour la lèpre aux Comores et à Madagascar), les villages des Comores et de Madagascar se verront assignés au hasard à l'un des quatre volets de l'étude. Ils feront par la suite l’objet d’une évaluation annuelle pendant quatre années consécutives. Selon le volet assigné à un village, les contacts proches d'un patient atteint de lèpre seront administrés ou non une PPE contenant l'antibiotique rifampicine.

[L'OMS a récemment recommandé qu’un traitement préventif soit offert](http://www.who.int/neglected_diseases/news/WHO-to-publish-first-guidelines-on-leprosy-diagnosis/en/) aux contacts des malades lépreux. Ces nouvelles directives sont largement basées sur [l’étude COLEP](https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/18332051). Dans cette étude environ 20 000 contacts au Bangladesh ont reçu une dose de rifampicine, ou un placebo. Bien que l'effet de l'antibiotique sur le nombre de nouveaux cas de lèpre ait été ostensiblement démontré, il n’est pas encore clair quels contacts bénéficieront de la prophylaxie.

Dans l’étude PEOPLE, 144 000 contacts seront assignés selon quatre volets différents. Après leur consentement éclairé et selon le volet, ils seront administrés deux fois plus de rifampicine qu’une dose standard. Dans le premier volet aucun traitement préventif n'est donné. Le volet 2 propose un traitement préventif uniquement aux membres du même ménage que le patient lépreux. Le volet 3 propose un traitement à chaque personne vivant dans un rayon de 100 mètres autour d'un patient lépreux confirmé. Dans le volet 4, le traitement s’applique à toute personne de la même région qui présente un résultat positif aux anticorps contre *M. leprae*, la bactérie à l’origine de la lèpre.

L'étude PEOPLE est dirigée par l’IMT, qui possède une longue expérience en maladies causées par les mycobactéries, telles que la tuberculose, l'ulcère de Buruli et la lèpre. Le consortium international comprend la Fondation Damien (Belgique, Comores), le Centre d’Infectiologie Charles Mérieux Madagascar), la Fondation Raoul Follereau (France, Madagascar), l’Institut national de la santé et de la recherche médicale (France), le Centre médical universitaire de Leiden (Pays-Bas), Genoscreen (France) et Fiocruz (Brésil).

Les partenaires se sont réunis à Anvers début octobre pour établir le planning de l'essai principal. Ils se sont également penchés sur les sous-études anthropologiques par rapport à l'acceptabilité des interventions et la composante moléculaires dans laquelle des « empreintes digitales » des bactéries sont prises afin d'identifier leurs voies de transmission. Le recrutement des patients dans les sites gérés par les programmes nationaux de lutte contre la lèpre et soutenus par la Fondation Damien et la Fondation Raoul Follereau débutera le 1er janvier 2019.

**Contact:**

Roeland Scholtalbers, Directeur de la Communication, rsa@itg.be, +32 (0)477 06 83 84

**Note aux éditeurs :**

* Photos des Comores (Johanna De Tessières pour Action Damien), disponibles jusqu’à mardi 16 octobre: <https://we.tl/t-X7nuo6p4XB>
* Le projet PEOPLE: <https://clinicaltrials.gov/ct2/show/NCT03662022?cond=leprosy&rank=3>